

Notice utilisateur — Formules de révision

Khoa - 2026-10-06 - [Formules de révision \(Nouveau\)](#)

Affecter une formule de révision de prix aux postes du bordereau

La **formule de révision** détermine comment le prix d'un poste est révisé au fil du chantier. Cette notice explique comment repérer les postes qui portent une formule, comment en affecter une à un ou plusieurs postes, et comment la retirer. Les formules disponibles sont celles définies au niveau du projet.

SOMMAIRE

1. [Repérer les postes qui ont une formule](#)
2. [Affecter une formule à un ou plusieurs postes](#)
3. [Retirer la formule d'un ou plusieurs postes](#)
4. [Formule reçue automatiquement par un nouveau poste](#)
5. [FAQ](#)

1 Repérer les postes qui ont une formule

- Un poste doté d'une formule affiche une petite pastille jaune (courbe ascendante) juste à droite de son libellé, dans la rubrique Commande.
- Les lignes de titre (chapitres et sous-chapitres) n'en portent jamais : seules les lignes de poste sont concernées.
- Survolez la pastille pour afficher la formule effectivement associée au poste.

Informations				> Commande >	
☐	☐			Totale	Pé
				237 150,00 €	0
☐	☐	CVC			
☐	☐	Remise en état des réseaux aérauliques et hydrauliques			
☐	☐	CVC	Traitement ou remplacement des tiges filetées suivant les cas ¹	QF 1 198,61 €/ens	1,00 ens 1 198,61 €
☐	☐	CVC	Reprise de calorifuge aux endroits abîmés suivant finition...	QF 4 480,43 €/ens	1,00 ens 4 480,43 €
☐	☐	CVC	Reprise des points de rouille sur châssis et grille ¹	QF 2 240,21 €/ens	1,00 ens 2 240,21 €
☐	☐	Installation des rideaux d'air chaud Hall principal Niveau RDC Base plan DCE-LG0902-B1-1/100-GC01 de juillet ...			
☐	☐	CVC	Dépose et repose de faux-plafond ¹ Rideau d'air chaud électrique encastrable ...	QF 78,40 €/m²	15,00 m² 1 176,00 €

Rubrique Commande : les postes portant une formule affichent une pastille jaune à droite de leur libellé.

- 1 Pastille indiquant qu'une formule de révision est associée au poste.
- 2 Ligne de titre : la cocher sélectionne tous les postes qu'elle contient.

☐	☐	CVC					
☐	☐	Remise en état des réseaux aérauliques et hydrauliques					
☐	☐	CVC	Traitement ou remplacement des tiges filetées suivant les cas ¹	QF 1 198,61 €/ens	1,00 ens 1 198,61 €	ens 0,00 0,00 €	ens 1,50 1 797,92 €
☐	☐	CVC	Reprise de calorifuge aux endroits abîmés suivant finition...	QF 4 480,43 €/ens	1,00 ens 4 480,43 €	ens 0,00 0,00 €	ens 1,00 4 480,43 €

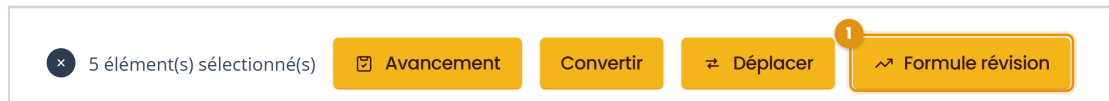
Au survol de la pastille, l'infobulle indique la formule associée à ce poste.

2 Affecter une formule à un ou plusieurs postes

1. Cochez les postes concernés dans la rubrique Commande. Cocher un titre sélectionne d'un coup tous les postes qu'il contient.
2. La barre d'actions apparaît en bas de l'écran avec le nombre d'éléments sélectionnés. Cliquez sur « Formule révision ».
3. Dans la fenêtre « Sélectionner une formule de révision », choisissez une formule dans la liste. Son détail s'affiche : description, mois de référence et

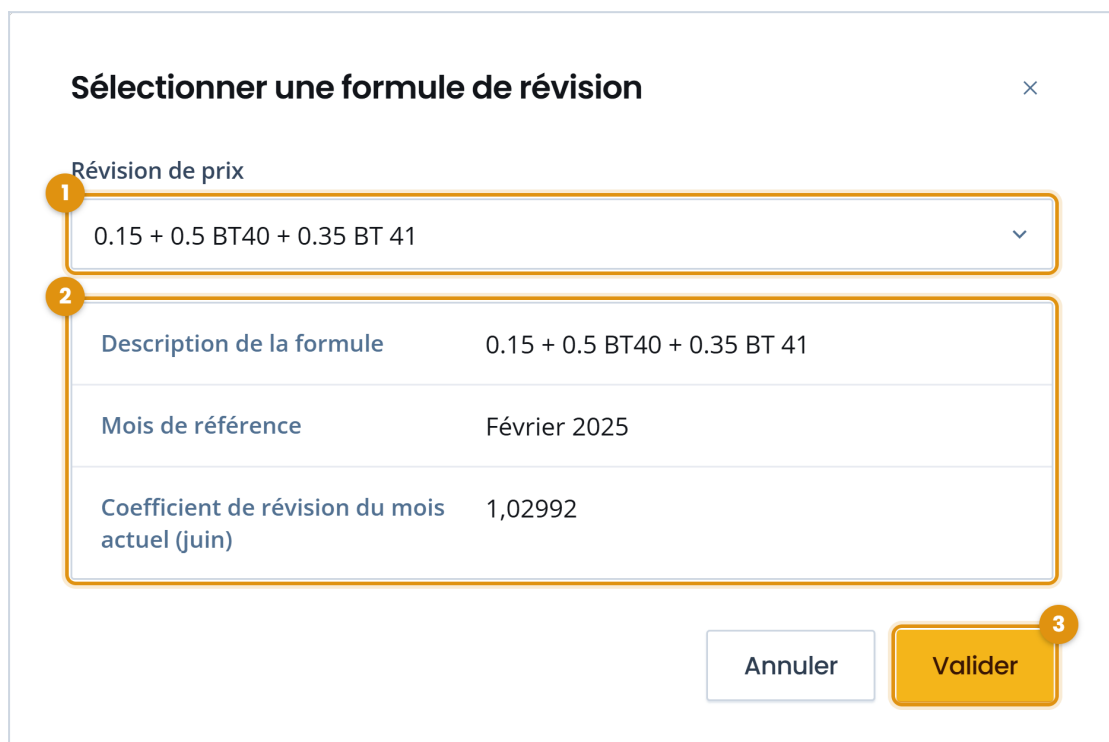
coefficient du mois en cours.

4. Cliquez sur Valider, puis Confirmer dans le message récapitulatif.
5. La formule est appliquée à tous les postes sélectionnés ; leur pastille apparaît (ou son infobulle est mise à jour).



Barre d'actions : le compteur de sélection et le bouton « Formule révision ».

- 1 Bouton Formule révision de la barre d'actions.



Fenêtre de sélection : la formule choisie et son détail (description, mois de référence, coefficient du mois).

- 1 Liste des formules du projet, précédée de « Aucune formule de révision ».
- 2 Détail de la formule : description, mois de référence et coefficient du mois.
- 3 Bouton Valider.

Appliquer la formule de révision



La formule **0.15 + 0.5 BT40 + 0.35 BT 41** va être associée à **5** postes sélectionnés.

1



Attention, 3 postes sélectionnés sont déjà associés à une formule de révision. Cette action écrasera les affectations existantes.

Annuler

2

Confirmer

Confirmation : le nombre de postes concernés et, le cas échéant, l'avertissement d'écrasement.

1 Avertissement d'écrasement : nombre de postes déjà associés à une formule.

2 Bouton Confirmer.

Si une partie des postes sélectionnés possède **déjà** une formule, un avertissement précise combien : l'opération **écrase** ces affectations existantes. Vérifiez votre sélection avant de confirmer.

3 Retirer la formule d'un ou plusieurs postes

1. Cochez les postes concernés, puis cliquez sur « Formule révision ».
2. Sélectionnez la première option, « Aucune formule de révision » (le bloc de détail disparaît).
3. Validez puis Confirmez : le message rappelle qu'aucune révision de prix ne sera appliquée à ces postes.
4. La pastille disparaît des postes concernés.

4 Formule reçue automatiquement par un nouveau poste

- Lorsqu'une formule par défaut est définie sur le lot, tout nouveau poste que vous ajoutez au bordereau — saisie manuelle comme import — reçoit automatiquement cette formule.
- Vous pouvez toujours la modifier ou la retirer ensuite, poste par poste, avec la procédure ci-dessus.
- Si le lot n'a pas de formule par défaut, les nouveaux postes sont créés sans formule.

La formule par défaut du lot se paramètre dans la fenêtre d'édition du lot, accessible aux **Administrateurs (lot)** et **Manageurs (projet)**. Si vous n'y avez pas accès, adressez-vous à l'un d'eux.

5 FAQ

Je ne vois pas le bouton « Formule révision » dans la barre d'actions.

Vérifiez qu'au moins un poste est coché : la barre n'apparaît qu'en cas de sélection. Si elle apparaît sans ce bouton, c'est que le projet ne contient **aucune formule de révision** ; les formules sont définies au niveau du projet (onglet Paramètres financiers) par un Manageur (projet).

Le bouton Valider reste grisé.

Aucune option n'est encore choisie dans la liste. Il s'active dès qu'une option est sélectionnée — y compris « Aucune formule de révision ».

Puis-je affecter des formules *différentes* à plusieurs postes en une seule fois ?

Non : une opération applique **une seule** formule à toute la sélection. Pour des formules différentes, procédez par groupes successifs.

J'ai coché un chapitre : que se passe-t-il exactement ?

Tous les sous-chapitres et postes qu'il contient sont cochés en cascade. Le chapitre affiche un état **partiel** (case intermédiaire) si vous décochez

ensuite certains de ses postes. Seuls les **postes** reçoivent la formule — jamais les lignes de titre.

Comment savoir combien de postes seront réellement modifiés ?

Le compteur de la barre d'actions indique le nombre d'éléments sélectionnés, et le message de confirmation rappelle le nombre de **postes** concernés (ainsi que le nombre de postes déjà associés à une formule).

L'infobulle d'un poste affiche une formule différente de celle que je viens d'appliquer.

Il s'agit vraisemblablement d'un poste qui n'était pas dans votre sélection. L'infobulle reflète toujours la formule réellement affectée au poste survolé.

J'ai retiré la formule par erreur : puis-je annuler ?

Il n'y a pas d'annulation automatique : refaites l'opération en sélectionnant la formule souhaitée. L'infobulle vous permet de vérifier le résultat poste par poste.

Le coefficient affiché dans la fenêtre change-t-il d'un mois sur l'autre ?

Oui : le bloc de détail affiche le **coefficient du mois en cours**. La formule affectée au poste, elle, ne change pas ; c'est sa valeur d'application qui évolue avec les index.

Puis-je fermer la fenêtre sans rien modifier ?

Oui : **Annuler**, la croix, un clic sur le fond ou la touche **Échap** ferment la fenêtre sans aucune modification. Le message de confirmation dispose également d'un bouton **Annuler**.

L'affectation d'une formule modifie-t-elle immédiatement les montants ?

Elle détermine la révision applicable au poste. Les montants révisés sont pris en compte dans les calculs de révision de la période suivante ; l'affectation en elle-même ne réécrit pas les montants déjà validés.